

**DIRECTION DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT
COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT**

Compte rendu succinct de la 1063e réunion du CAD qui a eu lieu le 18 juin 2019

Le projet révisé du compte rendu succinct [DCD/DAC/M(2019)5/REV1] a été soumis au Comité pour approbation par la procédure écrite. Aucun commentaire n'a été fait à la date butoir fixée, le compte rendu est donc considéré comme approuvé, publié comme final et déclassifié.

Personne à contacter : Éric Bensel ; eric.bensel@oecd.org

JT03449918

Compte rendu succinct de la 1063^e réunion du CAD qui a eu lieu le 18 juin 2019

Point 1. Allocution de bienvenue et adoption de l'ordre du jour

1. La Présidente accueille les participants et invite les délégués à approuver le projet d'ordre du jour, ce à quoi ils procèdent sans apporter de modification.

Point 2. Approbation du compte rendu succinct du CAD

2. La Présidente du CAD invite les délégués à approuver le projet de compte rendu succinct de la 1062^e réunion du CAD qui a eu lieu le 15 mai 2019. Plusieurs membres formulent des commentaires le concernant, qu'ils conviennent de partager avec le Secrétariat par écrit. La Présidente demande au Secrétariat de modifier le compte rendu, puis de le diffuser pour adoption selon la procédure écrite. Le cas échéant, le compte rendu révisé pourra être inscrit à l'ordre du jour de la réunion du 10 juillet en vue de son adoption.

Point 3. Exposé du Directeur de la DCD et de la Présidente du CAD

3. Le Directeur et la Présidente informent le Comité de certains faits nouveaux et des évolutions survenues dans les différents axes de travail, notamment par le biais des mises à jour qu'ils lui ont fait parvenir hier par courrier électronique. La Présidente annonce les changements suivants concernant les prochaines réunions du CAD : la réunion de septembre aura lieu le 10 et la réunion de décembre sera une réunion régulière du Comité et non une Réunion à haut niveau. Il est proposé que cette dernière ait désormais lieu début 2020.

Point 4. Recommandation du CAD relative à la prévention et au traitement de l'exploitation et des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel dans le contexte de la coopération pour le développement et de l'aide humanitaire

4. L'objectif de cette session est de donner l'occasion aux membres de faire part de leurs commentaires sur le projet de Recommandation du CAD relative à la prévention et au traitement de l'exploitation et des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel dans le contexte de la coopération pour le développement et de l'aide humanitaire, de l'examiner et de s'entendre sur la version définitive de la Recommandation qui sera adoptée lors de la réunion du CAD du 10 juillet.

5. Les co-présidents du Groupe de référence du CAD sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (Autriche, Irlande et Royaume-Uni) et le Secrétariat présentent des informations contextuelles en lien avec la Recommandation et informent les membres des principales modifications apportées au texte depuis la réunion du Groupe de référence du 28 mai. En particulier, le Secrétariat fait le point sur les évolutions récentes, notamment l'intégration des commentaires de la société civile, la modification d'un titre et les reformulations au sein de la Section III de la Recommandation.

6. À l'issue de ces premiers débats, le Comité indique qu'il approuve le texte sans réserve, félicite les co-présidents et le Secrétariat du travail qu'ils ont accompli et se déclare favorable au changement de titre. Les membres estiment en outre qu'il importe d'appliquer rapidement la Recommandation et de mettre en place les dispositifs nécessaires pour assurer le suivi des avancées dans ce sens.

7. Plusieurs membres font part de leurs préférences quant aux intitulés ; le Secrétariat leur demande de soumettre leurs commentaires par écrit avant qu'ils soient intégrés à une nouvelle version et adoptés lors de la réunion du 10 juillet du CAD. La Présidente du Comité invite en outre les membres à transmettre dès que possible les points sur lesquels ils n'accepteront pas de compromis, pas afin de régler toute question en suspens dans le texte actuel.

8. À l'issue des commentaires, la co-présidente irlandaise annonce qu'elle se retirera de ses fonctions en juillet, et invite les délégués qui souhaitent occuper son siège au sein du Groupe de référence à manifester leur intérêt. Le Directeur de la DCD fait par la suite part de certaines de ses réflexions sur les moyens à mettre en œuvre pour intégrer les mesures prises dans le prolongement des recommandations du CAD (diffusion, mise en œuvre, suivi) dans le Programme de travail et Budget (PTB) du Comité. À cette fin, le Comité demande au Secrétariat de préparer une note conceptuelle exposant des mesures favorables au suivi, à l'apprentissage et à l'application, destinées à garantir la mise en commun des pratiques émergentes. Les membres du CAD saluent favorablement les commentaires du Directeur et indiquent privilégier fortement l'élaboration d'une stratégie visant à assurer la mise en œuvre de la Recommandation avant 2021, ce qui pourrait nécessiter une modification du PTB.

Point 5. Le financement mixte au service des pays les moins avancés (PMA)

9. Trois intervenants extérieurs de renom prennent la parole au cours de cette session : (i) le Représentant permanent du Malawi auprès des Nations Unies et Président du Bureau de coordination mondiale du groupe des pays les moins avancés, M. Perks Master Ligoya ; (ii) la Secrétaire exécutive du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), Mme Judith Karl ; et (iii) le fondateur et associé principal de Bamboo Capital Partners, M. Jean-Philippe de Schrevel. Ces trois intervenants mettent l'accent sur l'importance du financement mixte au regard du financement du développement durable, en particulier dans les PMA. Ils font part de leur opinion sur les moyens à mettre en œuvre pour mobiliser ce financement, s'interrogent sur l'insuffisance des fonds qui parviennent aux PMA, et insistent sur la nécessité de démystifier les risques et de mettre en place les structures d'incitation appropriées.

10. Lors des débats, les membres déclarent apprécier grandement les travaux sur le financement mixte et soulignent le rôle central de ce dernier dans la mobilisation des financements pour les PMA. Un membre rappelle que lors de la Réunion du CAD à haut niveau d'octobre 2017, les membres ont réaffirmé leurs engagements respectifs en matière d'aide publique au développement (APD), y compris celui consistant à consacrer entre 0.15 et 0.20 % du revenu national brut à l'APD allouée aux PMA, et ont décidé de continuer à mettre tout en œuvre pour les respecter, dans le contexte de leurs circonstances spécifiques¹. Les délégués affirment que tous les acteurs ne comprennent pas ce que le financement mixte signifie et implique, qu'il est difficile d'écarter tout risque, et qu'il est impératif d'intensifier les efforts déployés à cette fin. Les réformes dans les PMA pourraient en outre contribuer à attirer des volumes plus importants de financement.

11. La Présidente conclut la session en faisant observer que les initiatives visant à débloquer le financement mixte à l'appui des PMA sont toujours en cours et, qu'à cette fin, les débats menés au sein du Comité sur ce thème doivent se poursuivre. Les membres du CAD doivent mener une réflexion individuelle et collective sur le financement mixte et prôner un discours rassurant à son sujet. Elle exhorte les chefs de délégation au Forum politique de haut niveau de New York à assister au lancement officiel du rapport conjoint OCDE-FENU consacré au financement mixte pour les PMA, qui aura lieu le 16 juillet.

Point 6. Réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement

12. Le Secrétariat fait le point sur les préparations de la Réunion de haut niveau du Partenariat mondial, qui aura lieu les 13 et 14 juillet 2019 à New York. Le Directeur de la DCD fait observer que cette Réunion donnera l'occasion de renforcer la collaboration et d'améliorer l'utilisation des nouveaux produits du Partenariat mondial : nouvelles données issues du troisième cycle de suivi, recueillies auprès d'un nombre record de pays et de territoires (86) ; nouvelle approche à l'appui de l'efficacité du suivi dans les contextes fragiles ; et nouveaux Principes de Kampala pour un engagement efficace du secteur privé.

¹ <http://www.oecd.org/fr/cad/CAD-2017-Communiqué.pdf>, paragraphe 9.

13. Le Secrétariat énonce par la suite les trois objectifs de la Réunion de haut niveau, à savoir : (i) présenter de nouveaux résultats et données issus du programme de travail du Partenariat mondial ; (ii) démontrer que le programme d'action à l'appui de l'efficacité est adapté à l'arrivée de nouveaux acteurs, qu'il prend déjà en compte (notamment les apporteurs de coopération Sud-Sud, les apporteurs qui interviennent dans la coopération triangulaire, le secteur privé et les États fragiles) ; et (iii) envisager l'avenir et définir, ensemble, les priorités futures en matière d'efficacité, de manière à accélérer le rythme de la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 et des ODD. Le Secrétariat indique également que l'Ambassadeur, M. Thomas Gass, qui sera le prochain co-président suisse, interviendra lors du Forum politique de haut niveau de 2019 afin de rendre compte des résultats de la Réunion de haut niveau. S'agissant de la participation, près de 400 participants se sont inscrits, notamment de nombreux participants expérimentés et à haut niveau provenant : de plus de 60 pays partenaires ; de la majorité des membres du CAD ; des économies émergentes (dont l'Afrique du Sud, le Mexique, l'Indonésie et la Nouvelle banque de développement) ; ainsi que des acteurs divers non dirigeants. Le Secrétariat fait également le point sur le processus de suivi, et précise que la première partie du rapport, consacrée à la façon dont les pays partenaires favorisent l'instauration de partenariats efficaces, a été publiée. La deuxième partie, relative à l'efficacité avec laquelle les partenaires au développement soutiennent les initiatives pilotées par les pays, sera publiée sous peu. Le Secrétariat produira également des profils des donneurs et des pays, ainsi qu'un troisième chapitre innovant qui présentera des données sous l'angle du Partenariat mondial, sur la base des réflexions menées à la Réunion de haut niveau. Ce chapitre viendra étayer les réflexions sur les moyens d'utiliser au mieux les résultats à des fins d'apprentissage et de changement des comportements sur le terrain, ainsi que sur la portée des activités de suivi et le processus qu'elles suivront à l'avenir.

14. La Présidente du CAD prend note avec satisfaction de la participation encourageante des membres du CAD. L'Allemagne et la Suisse, en leur qualité de co-présidentes sortante et entrante, se déclarent satisfaites de l'état d'avancement des préparations de la Réunion à haut niveau. L'Allemagne se félicite des avancées accomplies en direction de la participation du secteur privé au Partenariat mondial, et fait remarquer que les co-présidents élaborent actuellement la déclaration la Réunion, dont le texte définitif devra être rédigé à New York. Elle se fait l'écho de la nécessité de s'attaquer à la complexité du processus de suivi. La Suisse souligne le lien étroit entre la Réunion à haut niveau, le Programme à l'horizon 2030 et le Forum politique de haut niveau de 2019. Elle se réjouit de la richesse et de la profondeur des résultats du suivi et souligne la forte légitimité politique du processus de suivi. Elle se déclare prête à collaborer avec les membres du CAD afin de poursuivre l'adaptation du processus de suivi. Le Délégué de la Suisse évoque en outre la possibilité de prévoir des débats stratégiques parallèles lors de la Réunion à haut niveau entre l'Ambassadeur, M. Gass et les chefs des délégations du CAD afin de débattre de l'avenir de l'efficacité du développement sous l'angle du CAD.

15. Les délégués se déclarent satisfaits des liens solides entre la Réunion au niveau des hauts fonctionnaires et le Forum politique de haut niveau 2019, ainsi que les ODD examinés cette année. Ils sont d'accord pour que la Réunion à haut niveau s'emploie à sensibiliser un éventail plus large d'acteurs à la pertinence d'un développement efficace en s'intéressant à la participation du secteur privé et à la coopération Sud-Sud, et accueillent avec satisfaction le niveau élevé de participation des acteurs du développement. Les délégués se déclarent également favorables aux plans visant à poursuivre le renforcement du processus de suivi par des débats lors de la Réunion à haut niveau et dans le prolongement de celle-ci, et souhaitent vivement appliquer de manière concrète les principes de Kampala à l'appui des principes d'efficacité du secteur privé.

16. Le Délégué de l'UE affirme que la Réunion à haut niveau fera date dans l'histoire et pour l'avenir du Partenariat mondial. Établir des liens solides entre la Réunion à haut niveau et le Forum politique de haut niveau constitue une occasion d'illustrer la pertinence du partenariat et d'une coopération efficace au service du développement au regard des ODD. Cela soulève toutefois également des difficultés. La Réunion à haut niveau devra trouver des arguments convaincants pour expliquer que l'impact à l'échelle

de l'ensemble des ODD est plus rapide et plus durable dans les pays et les contextes où des dispositifs et des processus favorisant une coopération efficace au service du développement ont été et sont mis en place. Il conviendra à l'avenir de poursuivre et d'approfondir l'importance attachée à l'échelon du pays. Toutefois, les travaux menés à ce niveau devront être plus directement liés à un impact au regard des ODD, et abandonner pour cela les activités consacrées à l'architecture nationale pour intervenir davantage au niveau sectoriel et sous-sectoriel sur des défis en lien avec des ODD spécifiques – ils doivent se rapprocher de l'échelon où l'impact a lieu. Les travaux à cet échelon sont plus concrets et les avantages offerts par l'appropriation, l'alignement, la coordination et un dialogue inclusif y sont beaucoup plus visibles et convaincants. Enfin, le Délégué de l'UE ajoute que la Réunion à haut niveau donnera également l'occasion au CAD de réaffirmer son rôle en tant que promoteur et protecteur d'un développement efficace auprès de ses membres, ainsi que son engagement dans ce domaine – en revoyant la façon dont l'efficacité est traitée dans les examens par les pairs et en aidant les membres à maintenir leur engagement en faveur de l'efficacité dans le contexte de l'évolution de la nature de la coopération pour le développement.

17. Le Directeur de la DCD fait remarquer que le niveau élevé d'inclusivité de la Réunion à haut niveau est dû en parti aux résultats concrets obtenus par le Partenariat mondial dans des domaines tels que la participation du secteur privé, la coopération triangulaire et la coopération Sud-Sud. Il signale que la hausse de l'inclusivité du Partenariat mondial dépendra également de la mesure dans laquelle le CAD fait preuve d'inclusivité dans ses diverses initiatives dont la portée dépasse ses membres.

Point 7. Flux financiers illicites

18. Les co-présidents de l'Équipe de projets sur la lutte contre la corruption (ACTT) informent le CAD du lancement récent de son programme pluriannuel sur les flux financiers illicites (FFI) et le négoce des matières premières, conformément aux orientations d'un groupe d'experts qui a recommandé de cibler les travaux sur les FFI qui grèvent le plus lourdement la situation macro-budgétaire des pays en développement. Les co-présidents de l'ACTT et le Directeur de la DCD indiquent que ces travaux ouvrent de nouvelles perspectives en étudiant le rôle des pays de l'OCDE non seulement en tant qu'apporteurs d'APD, mais également en tant que pays d'origine ou d'accueil de négociants, bailleurs et banquiers ; qu'ils constituent un bon exemple de collaboration et de partage des responsabilités et des tâches entre pays en développement et pays développés aux fins de la réalisation de l'une des cibles des ODD ; et qu'ils illustrent le rôle pilote du CAD dans la mobilisation de sources de financement du développement ne relevant pas de l'APD afin d'atteindre les ODD, dans ce cas de ressources financières perdues par l'Afrique ou détournées du continent lors des échanges de pétrole et de gaz. Le Directeur souligne que ces travaux nous offrent la possibilité de renforcer notre dialogue avec les économies africaines sur les FFI – en mettant à profit l'approche fortement collaborative adoptée dans le cadre de la plupart de nos travaux les plus récents sur l'économie du commerce illicite en Afrique de l'Ouest – et qu'ils sont ciblés sur des économies fragiles riches en ressources, conformément à la priorité accordée par le CAD aux États fragiles. Le Directeur insiste en outre sur la pertinence de ces travaux sous l'angle de la mobilisation des ressources intérieures, compte tenu du fait que les ventes de pétrole des dix principaux pays d'Afrique subsaharienne exportateurs de pétrole représentent jusqu'à 56 % de leurs recettes publiques combinées.

19. Au nombre des éléments distinctifs de ce programme figurent son ciblage sur les risques en lien avec les échanges, la nature relationnelle des travaux et les contributions nouvelles et fondamentales aux dialogues existants. Les travaux s'articuleront autour de cycles de neuf mois, alignés sur les séances plénières de l'ACTT, et viseront à atteindre les objectifs suivants :

- Constituer un socle de données fiable sur l'efficacité des initiatives à l'appui de la transparence des transactions, en particulier sur l'interface entre les compagnies pétrolières nationales et les relations commerciales.

- Rassembler de la documentation sur le réseau d'acteurs et d'intérêts, lesquels se soutiennent mutuellement, qui influencent et favorisent les risques liés au négoce du pétrole, en reconnaissant le fait que la source des FFI dans les pays producteurs est souvent alimentée par des réseaux de juridictions et d'entités commerciales, financières et bancaires extraterritoriales.
- Réfléchir aux moyens de réduire les risques liés aux FFI par le biais de l'APD, mais également par les actions réciproques menées par les États membres de l'OCDE dans leur propre juridiction, ou formuler des recommandations à ce sujet.

20. Ces travaux bénéficient de la collaboration avec d'autres directions de l'OCDE : le Centre de politique et d'administration fiscales (CTP), le Centre de développement (DEV) et la Direction des affaires financières et des entreprises (DAF). Au cours de cette session, DEV présente ses travaux sur le négoce des matières premières et la corruption, qui ont abouti au dialogue thématique sur le négoce des matières premières en juin 2017. Cette initiative vise à susciter une action collective à l'échelle mondiale à l'appui de la transparence dans le négoce des matières premières en produisant des outils complémentaires que les entreprises publiques et les pays qui mènent des activités commerciales dans ce domaine peuvent utiliser pour lutter contre les facteurs à l'origine de la corruption. Il est également remarqué que la collaboration entre l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (EITI) et les initiatives de l'OCDE en cours dans ce domaine donnera une occasion unique de porter les travaux de l'EITI à l'échelle mondiale.

21. Les membres du CAD expriment leur appui généralisé à l'égard de ces travaux et se félicitent particulièrement de l'approche horizontale adoptée, aussi bien entre les directions qu'avec les partenaires externes. Plusieurs d'entre eux approuvent également le ciblage des travaux sur le négoce du pétrole et du gaz, et se réjouissent du renforcement de la collaboration entre l'OCDE et les gouvernements et institutions des pays d'Afrique partenaires. La Présidente du CAD, les co-présidents de l'ACTT et les membres se félicitent de cette initiative, dont ils estiment qu'elle constitue un bon exemple du rôle de leader joué par le CAD pour ce qui est de la recherche de sources de financement du développement autres que l'APD, ainsi que de la valeur ajoutée du pôle développement de l'OCDE.

22. Pour clore les débats, la Présidente du CAD revient sur l'adhésion massive du Comité à ce programme de travail, en insistant sur son importance en tant qu'outil destiné à mobiliser d'autres sources de financement au-delà de l'APD. La possibilité d'étendre ce programme à de nombreux domaines est également mise en évidence. Il incomberait alors au Comité responsable de veiller à éviter le chevauchement entre ce programme et d'autres travaux. À cet égard, il sera indispensable de nouer des partenariats avec d'autres pays et organisations.

Point 8. Élection des vice-présidents du CAD

23. Conformément aux pratiques en vigueur, le Directeur préside cette session consacrée à l'élection des nouveaux vice-présidents du CAD. Il rappelle au Comité qu'il a adressé le 3 mai dernier un courrier à l'ensemble des délégués du CAD afin de les informer que les délégués des Pays-Bas et du Canada, Mme Marit Van Zomeren et M. Darren Rogers, allaient reprendre leurs fonctions au sein de leur administration au cours de l'été. Dans cette même lettre, il invitait à désigner, avant le 17 mai, des candidats pour les remplacer aux postes de vice-présidents du Bureau du CAD. À l'expiration du délai, le Secrétariat avait reçu deux propositions de candidature. Il a envoyé une deuxième lettre au CAD le 20 mai, afin d'informer les délégués de ces deux désignations, et d'inviter le CAD à élire ses nouveaux vice-présidents sur cette base. Lors de cette session, le Directeur demande au Comité de faire part de ses objections éventuelles à ces deux désignations : Mme Thea Lund Christiansen (Danemark) et M. Jae-Myong Koh (Corée). Le CAD approuve ces nominations par acclamation. Le Directeur félicite le Danemark et la Corée, remercie les Pays-Bas et le Canada pour les services rendus au Comité au fil des années, et rend la parole à la Présidente.

Point 9. Synthèse des conclusions

24. Le Secrétariat dresse la synthèse des décisions, des points nécessitant une action et des prochaines étapes qui se dégagent des travaux de la journée. Il diffusera cette synthèse au Comité sous format électronique.

Point 10. Autres questions

25. La représentante de la Grèce annonce des vacances aux postes de facilitateurs auprès des groupes et réseaux informels du CAD. Elle informe également le Comité qu'elle quittera prochainement ses fonctions, et laissera par conséquent vacant son poste de facilitateur de l'organe de supervision. Elle diffusera un courrier électronique récapitulant les vacances et les dates de clôture des candidatures. En sa qualité de co-facilitateur du Réseau international sur les conflits et la fragilité (INCAF), le représentant des États-Unis tient le Comité au courant des activités en cours et à venir de l'INCAF, notamment des travaux prévus sur le terrain en République centrafricaine, en Colombie et au Libéria, et des ateliers qui se tiendront dans les capitales des membres pour concourir à la mise en œuvre de la Recommandation sur l'articulation.